



Nieuil 87

MAIRIE de NIEUL
87510
Tel 05.55.75.80.23

PM-2026/91

EXTRAIT

ARRETES du MAIRE

Déménagement

12 Rue des Perrons

Route Barrée

Stationnement interdit

Le 10 novembre 2026

De 7h00 à 12h00

Affiché en mairie

29 OCT. 2026

La Maire de la Commune de Nieuil (Haute Vienne),

- Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-5, R411-7, R411-8 et R412-30 ;
- Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R113-1,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
- Vu la demande faite par l'entreprise SAS DEMENAGEMENTS HUBERT FRAISSEIX, représentée par Monsieur Sébastien FRAISSEIX, domiciliée à Limoges (87000) 5 rue Santos Dumont, concernant le stationnement d'un monte-meubles, d'un véhicule léger et d'un poids lourd pour un déménagement, au niveau du 12 Rue des perrons ;

ARRETE :

ARTICLE 1

En raison d'un déménagement, le stationnement sera interdit sur la « Rue des Perrons » au niveau du numéro 12, à l'exception des véhicules légers et poids lourd ainsi que d'un monte-meuble de l'entreprise SAS DEMENAGEMENT HUBERT FRAISSEIX.

La Rue des Perrons sera fermée à la circulation une déviation se fera par les « Rue Edouard Mouratille » et « Rue des Charrons ».

ARTICLE 2

Cette autorisation s'appliquera le 10 novembre 2026 de 7h00 à 12h00.

ARTICLE 3

La signalisation correspondante aux prescriptions de l'article 1, sera mise en place, surveillée, entretenue et déposée par les soins et aux frais de SAS DEMENAGEMENTS HUBERT FRAISSEIX, représentée par Monsieur Sébastien FRAISSEIX, domiciliée à Limoges (87000) 5 rue Santos Dumont conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie signalisation temporaire).

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Monsieur le Capitaine de la communauté de brigade de gendarmerie de Aix sur Vienne et Nieuil
- l'entreprise SAS DEMENAGEMENTS HUBERT FRAISSEIX,
- Service Dép. Incendie et Secours de la Haute-Vienne,
- SAMU

À Nieuil, le 29 octobre 2026,

Laurent BILA,

Maire

